



DÉCISION DU MAIRE VILLE_2023DC016
Prise en application de l'article L.2122-22
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

OBJET : TARIFS PÔLE FAMILLES, SERVICE ENFANCE, 2023-2024

Le Maire de Pierre-Bénite,

VU l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal du 9 juin 2020 déléguant au Maire les pouvoirs énumérés à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT l'augmentation du coût des activités rendant nécessaire une revalorisation périodique des tarifs.

DÉCIDE

Article 1 : Il est proposé l'application d'une augmentation de 6 % en moyenne pour tous les tarifs du Pôle Familles et Éducation, ce qui correspond à l'inflation moyenne des prix sur l'année 2022. Il est également proposé d'arrondir les tarifs, comme pour les années précédentes, pour plus de lisibilité pour les usagers.

Article 2 : Tarifs de la restauration scolaire

	<u>Repas restauration scolaire</u>	
Quotient	Tarifs 2023/2024	Tarifs 2022/2023
1	1,60 €	1,50 €
2	2,75 €	2,60 €
3	3,45 €	3,25 €
4	3,80 €	3,60 €
5	3,95 €	3,75 €
6	4,15 €	3,90 €

7	4,30 €	4,05 €
8	4,45 €	4,25 €
Extérieurs (hors ULIS)	4,90 €	4,55 €

Pour les enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.), obligeant la fourniture d'un panier repas par la famille, soustraction de 1 € par jour au tarif applicable à la famille selon son quotient familial.

Le tarif supérieur est appliqué aux enfants n'habitant pas Pierre-Bénite (hors ULIS).

Article 3 : Tarifs pour les activités enfance

1 : Activités périscolaires

Quotient	Tranche du QF CAF	Forfait annuel 17h15	Forfait annuel 17h45
1	inférieur à 500	15,85 €	26,35 €
2	501 à 600	16,40 €	26,85 €
3	601 à 700	16,90 €	27,35 €
4	701 à 800	17,40 €	27,85 €
5	801 à 900	17,90 €	28,35 €
6	901 à 1000	18,40 €	28,85 €
7	1001 à 1100	18,90 €	29,35 €
8	supérieur à 1101	19,40 €	29,85 €
Ext. (hors ULIS)		22,00 €	31,00 €

Un seul forfait par enfant est appliqué. Le forfait « 17h45 » est appliqué dès lors que l'enfant fréquente le « temps libre animé » de 16h30 à 17 h 45 un soir par semaine.

	Garderie du soir de 17h45 à 18h 30	
	Tarifs 2023/2024 en €	<i>Tarifs 2022/2023 en €</i>
Forfait par jour	1	<i>1</i>

présence		
----------	--	--

Les enfants que les parents ne sont pas venus récupérer à 17h45 basculent à la garderie. Leur présence est alors facturée.

2 : Activités extrascolaires

Pour les enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.), obligeant la fourniture d'un panier, repas par la famille, soustraction de 1 € par jour au tarif applicable à la famille.

Les enfants n'habitant pas Pierre-Bénite sont accueillis sur dérogation uniquement. Le tarif extérieur leur est appliqué.

Pour les enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.), obligeant la fourniture d'un panier, repas par la famille, soustraction de 1 € par jour au tarif applicable à la famille.

Les enfants n'habitant pas Pierre-Bénite sont accueillis sur dérogation uniquement. Le tarif extérieur leur est appliqué.

Accueil de loisirs les Mercredis en période scolaire						
Tranche s du quotient	Après-midi sans repas		Matinée avec repas		Journée complète	
	Tarif 2023 / 2024 par jour	<i>Tarif 2022 / 2023 par jour</i>	Tarif 2023 / 2024 par jour	<i>Tarif 2022 / 2023 par jour</i>	Tarif 2023 / 2024 par jour	<i>Tarif 2022 / 2023 par jour</i>
1	2,80 €	2,75 €	5,45 €	5,35 €	8,15 €	8,00 €
2	4,75 €	3,10 €	6,15 €	6,05 €	9,30 €	9,15 €
3	5,25 €	3,45 €	6,85 €	6,75 €	10,50 €	10,30 €
4	5,80 €	3,80 €	7,65 €	7,55 €	11,70 €	11,50 €
5	6,45 €	4,20 €	8,55 €	8,40 €	12,85 €	12,65 €
6	7,05 €	4,60 €	9,30 €	9,15 €	14,00 €	13,80 €
7	7,65 €	5,00 €	10,10 €	9,90 €	15,25 €	15,00 €
8	8,20 €	5,35 €	10,85 €	10,65 €	16,40 €	16,15 €
Ext. (sur dérogati	10,30 €	8,00 €	15,90 €	15,65 €	24,30 €	23,90 €

on)						
-----	--	--	--	--	--	--

Accueil de loisirs demi-journée sans repas petites vacances		
Tranches du quotient	Tarifs 2023/2024 en €	<i>Tarifs 2022/2023 en €</i>
1	2,00 €	1,30 €
2	2,60 €	1,70 €
3	3,20 €	2,10 €
4	4,00 €	2,60 €
5	4,20 €	2,75 €
6	4,35 €	2,85 €
7	4,50 €	2,95 €
8	4,65 €	3,05 €
Tarif ext (sur dérogation)	7,20 €	4,70 €

Accueil de loisirs journées avec repas petites vacances		
Tranches du quotient	Tarifs 2022/2023 en €	<i>Tarifs 2022/2023</i>
1	4,10 €	4,05 €
2	6,10 €	6,00 €
3	7,45 €	7,35 €
4	9,05 €	8,90 €
5	9,45 €	9,30 €
6	9,75 €	9,60 €
7	10,15 €	10,00 €
8	10,55 €	10,40 €
Tarif ext (sur déro.)	15,80 €	15,55 €

Accueil de loisirs été					
Tranche s du quotient	Tarif indicatif à la journée 2023 / 2024	Tarif indicatif à la journée 2022 / 2023	Tarif semaine 5 j 2023 / 2024	Tarif semaine 4 j 2023 / 2024 (avec jour	Tarif semaine 5 j 2022 /

				férié)	2023 en €
1	4,16 €	4,10 €	20,80 €	16,64 €	20,50 €
2	7,66 €	7,54 €	38,30 €	30,64 €	37,70 €
3	10,03€	9,87 €	50,15 €	40,12 €	49,35 €
4	12,17 €	11,98 €	60,85 €	48,68 €	59,90 €
5	12,94 €	12,74 €	64,70 €	51,76€	63,70 €
6	13,42 €	13,21 €	67,10 €	53,68€	66,05 €
7	14,02€	13,80 €	70,10 €	56,08 €	69,00 €
8	14,49 €	14,26 €	72,45 €	57,96 €	71,30 €
Tarif ext (sur déro.)	17,84 €	17,56 €	89,20€	71,36€	87,80 €

	Veillée à l'accueil de loisirs (18h-21h)	
	Tarifs 2023/2024 en €	<i>Tarifs 2022/2023 en €</i>
Forfait par jour présence	3,00	3,00

Tranches du quotient	<u>Camps enfance été 5 jours</u>	
	Tarifs 2023/2024 en €	<i>Tarifs 2022/2023 en €</i>
1	45,10 €	44,40 €
2	62,70 €	61,70 €
3	77,15 €	75,95 €
4	86,15€	84,80 €
5	89,65 €	88,25 €
6	94,20 €	92,70 €
7	96,95 €	95,40 €
8	100,75 €	99,15 €
Extérieur à P. B. (sur dérogation)	125,90 €	123,90 €

Article 4 : Forfait inscription annuelle

Le « forfait inscription annuelle » de 5 € par enfant est maintenu à la rentrée de septembre 2023.

Ce forfait est dû pour toute inscription à un service extrascolaire (accueil de loisirs du mercredi, des petites ou grandes vacances). Un seul forfait est dû par enfant sur l'année.

Il est valable du 1^{er} septembre de l'année n au 31 août de l'année n+1.

Article 5 : Tarif navette scolaire :

la mise en place d'une tarification du service de navette scolaire municipale tenant compte des revenus des familles (en appliquant les mêmes tranches de revenus que les autres services en direction des mineurs).

Le forfait « navette » sera facturé une fois par an, au mois d'octobre, pour toute inscription auprès du pôle Familles et Éducation..

Tranches du quotient	Navette	
	Tarifs 2023/2024 en €	<i>Tarifs 2022/2023 en €</i>
1	23,85€	22,50€
2	33,40€	31,50
3	42,95 €	40,50€
4	52,50€	49,50€
5	62,00 €	58,50€
6	71,55€	67,50€
7	81,10 €	76,50€
8	90,65 €	85,50€

